

Pic vert, *Picus viridis* (Linné, 1758)

Synonyme : Pivert

Classification (Ordre, Famille) : Piciforme, Picidés.

Description de l'espèce

Le manteau, les cotés du cou, ainsi que les couvertures et rémiges secondaires sont verts. Le croupion est jaune, la poitrine et le ventre jaunâtres. Le bord de l'aile (rémiges primaires) est bordé de noir et de blanc. Les lores et le pourtour de l'œil sont noirs. Enfin, la calotte est rouge. Il n'y a aucune variation saisonnière.

Le mâle arbore une moustache rouge, entourée d'une bordure noire, tandis que la moustache de la femelle est entièrement noire. Le jeune ressemble à l'adulte, mais son plumage est presque entièrement tacheté de noir. La distinction mâle/femelle est déjà visible [5].

En plus de la sous-espèce nominale, une sous-espèce peut être observée en France : *Picus viridis sharpei* (Saunders, 1872), parfois appelé Pic de Sharpe. Sa face est plus grise (notamment en raison de l'absence de noir autour de l'œil) et le bec plus court. Le mâle possède une moustache rouge seulement soulignée de noir et la femelle une moustache noire.

L'adulte débute une mue pré-nuptiale de fin mai à mi-juillet (ailes) ou dès juillet (tectrices). Cette mue se complète jusqu'à mi-octobre, et parfois jusqu'à fin novembre [1]. Une seconde mue, partielle, a lieu entre janvier et mars. Le jeune effectue une mue complète de juin/juillet à novembre.

Le vol est onduleux, à l'instar des autres pics. Lancé toute l'année (sauf de fin juin à début août), son chant est constitué d'un "rire" long et sonore (JCR, CD3/pl.27). Bien qu'émis par les deux sexes, celui de la femelle est moins long et moins mélodieux [5]. Son tambour, rarement utilisé, est long et peu sonore. Le plus souvent, il fait entendre une série rapide de notes dures et brèves. Près du nid, il pousse aussi un cri peu sonore, rappelant le chant. D'autres cris sont décrits, comme les cris de menace (roulement doux, accompagné d'un balancement de la tête de gauche à droite, bec dressé vers le ciel) ou les cris "de défi" ou d'alarme (cri bref, ressemblant à celui du Pic épeiche *Dendrocopos major*). Chez le Pic de Sharpe, le chant est plus flutté, avec des notes plus hautes et un rythme plus rapide [5].

Longueur totale du corps : 30 à 36 cm, Poids : 150 à 210 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

Le pic vert et plus particulièrement la sous-espèce Sharpei ressemble au Pic cendré (*Picus canus*), mais celui-ci ne possède qu'une petite tache rouge sur le front (pour le mâle) ou pas de rouge du tout (pour la femelle).

Répartition géographique

Il est présent dans les zones boréales, tempérées et méditerranéennes du paléarctique occidental, c'est-à-dire dans la majeure partie de l'Europe, mais il manque en Islande, Irlande, Finlande, comme au nord de la Scandinavie et de la Russie et sur les grandes îles de la Méditerranée [bg72].

L'espèce nominale *viridis* s'observe de l'Europe du sud jusqu'à la France, ainsi que dans les Alpes, le nord de la Yougoslavie et en Roumanie.

Il est remplacé par la sous-espèce *sharpei* du nord de la péninsule ibérique, au coté espagnol du centre et de l'ouest des Pyrénées et jusque dans le Roussillon.

En France, on retrouve l'espèce nominale sur l'ensemble du territoire, à l'exception du sud du Roussillon et de l'est des Pyrénées où vit la sous-espèce *P. v. sharpei*, et de la Corse, où il n'est que visiteur occasionnel.

Biologie

Écologie

Le Pic vert est un oiseau des lisières boisées. En hiver comme au printemps, il recherche les alternances de zones boisées et d'espaces dégagés. On le trouve dans les bocages, les vieux vergers, les anciennes haies, les peupleraies, les ripisylves et les parcs. Dans les forêts, il s'installe dans les vieilles parcelles de feuillus âgées d'au moins 150 à 200 ans, près des lisières ou des clairières, des anciennes coupes de régénération (au stade fourré) ou des chemins herbeux. Le Pic vert passe aussi beaucoup de temps au sol, dans un pré à l'herbe courte ou le bord d'un chemin, où il collecte une partie de sa nourriture. Il est donc sensible aux changements dans les pâturages, résultant, par exemple, de la variation dans les effectifs de moutons ou de lapins susceptibles de maintenir une strate herbacée basse.

Il occupe la plaine comme la montagne, où sa reproduction a été constatée jusqu'à plus de 2000 m d'altitude, [4 ; bg6], voire même 2700 m [3].

Comportement

Le Pic vert est une espèce solitaire et diurne (hors période de reproduction, il se gîte, la nuit, dans d'anciennes loges, souvent réutilisées années après année). Bien que des mouvements soient parfois signalés, comme dans le Finistère

nord, il s'agit d'un oiseau sédentaire, qui ne s'éloigne guère à plus de quelques kilomètres de son territoire au fil des années [bg71].

Solitaire en période internuptiale, les couples se forment de février à mi avril, voire début mai et demeurent ensemble jusqu'en août. Sa présence a un impact indéniable sur la biodiversité, en raison de la réutilisation de ses cavités par d'autres espèces cavicoles secondaires, tant d'oiseaux (mésanges, Étourneau sansonnet...) que de mammifères (chauves-souris). Se nourrissant principalement au sol et ne s'attaquant qu'à des arbres affaiblis, il interfère très peu dans la sylviculture.

Reproduction et dynamique de population

Le Pic vert se reproduit dès l'âge d'un an [6], avec une densité variant en France entre 0,6 et 5 couples pour 100 ha [bg72]. Le chant du mâle se fait entendre dès janvier ou février, amenant les partenaires à se rapprocher progressivement. Le couple formé, et le site de nidification choisit, le forage de la loge débute. Ce forage peut durer 28 jours. Principalement réalisé par le mâle, dans une grande variété d'essences (chêne, hêtre, peuplier, marronnier d'Inde, pommier, tremble, érable...), il bat son plein en mars-avril. Cette loge est généralement située entre 1,5 et 10 mètres au-dessus du sol, et possède un trou d'envol d'au moins six centimètres. Sa profondeur est d'environ 30 cm, pour un diamètre interne de 15 à 18 cm. Les œufs (cinq à sept) sont pondus en avril ou mai, sur un « matelas » de copeaux et sont couvés par les deux adultes (le mâle durant la nuit) durant 15 à 17 jours (l'incubation commence dès le dernier œuf pondu). Une fois éclos, les jeunes demeurent au nid durant 23 à 27 jours où ils sont nourris tant par le mâle que par la femelle. Après l'envol définitif, les jeunes restent groupés par deux ou trois et ne seront indépendants qu'après une période de trois à sept semaines (dispersion en août). Chacun des parents continue à les nourrir durant quelque temps encore, les contacts sont maintenus entre adultes et jeunes jusqu'en automne (parfois jusqu'en novembre). Le succès de reproduction de cette espèce est mal connu.

L'espèce n'assure qu'une seule nichée par an.

On note une hybridation possible avec le Pic cendré.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 11 ans [bg59].

Régime alimentaire

Le Pic vert est essentiellement insectivore et parfois phytophage. Il se nourrit principalement de larves et d'adultes de fourmis du genre *Lasius*, *Formica*, *myrmica*, *Tetramorium*, *Serviformica* et *Camponotus*. Il capture aussi certains coléoptères, notamment xylophage (*Curculionidae*, *Scolytidae*, *Cerambycidae*, *Lucanidae*, *Coccinellidae*), ainsi que des diptères (principalement adultes), des chenilles et des perce-oreilles et, plus rarement, des cloportes, des araignées, des myriapodes, des larves d'abeilles, des frelons, des guêpes, des courtilières et des punaises. A l'occasion, il ne dédaigne pas les limaces, les escargots et les vers de terre.

Il lui arrive aussi de manger des végétaux, tels que les graines de céréales, de conifères (pins et thuyas) ou de feuillus (chênes), ainsi que des fruits (baies de sorbiers, d'ifs ou de pyracanthas, cerises, raisins, poires et pommes) et des bourgeons d'une grande variété d'espèces [bg7].

Les fourmilières sont visitées principalement entre la fin octobre (elles peuvent être localisées sous la neige) et mai. Durant l'été, les fourmis sont capturées lors de leur passage sur le sol ou sur les arbres et les buissons. Certains sites peuvent être exploités durant plusieurs semaines. En hiver, d'autres insectes peuvent être recherchés sur les pierres, les fissures des murs, les planches, les toitures en bardeau et les poteaux télégraphiques. Ils peuvent être capturés en vol.

Il lui arrive de lécher la sève des arbres, mais ce comportement est moins fréquent que chez le Pic épeiche.

Habitats de l'annexe I de la directive habitat susceptibles d'être concernés

Le Pic vert est une espèce encore largement répandue dans notre pays, qui se satisfait de nombreux types d'habitats, dès lors qu'il y trouve des bosquets de feuillus âgés et des strates herbacées basses. On le trouve principalement dans les différents types de forêts de l'Europe (91 à 95, Cor 4).

Néanmoins, il peut aussi être observé dans d'autres habitats :

6 - Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles (Cor 34 à 38)

7 - Tourbières hautes, tourbières basse et bas-marais (Cor 51 à 54)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée en France (Arrêté du 17 avril 1981) et inscrite à l'Annexe II de la convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Compte tenu de la répartition et de l'adaptabilité de l'espèce, on peut la considérer comme présente dans la plupart des espaces protégés.

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation du Pic vert est défavorable en Europe [bg2]. Sa population nicheuse européenne est importante (>590 000 couples), mais a subi un déclin modéré entre 1970 et 1990. Entre 1990 et 2000, la plupart des effectifs, y compris ceux des populations principales de France et de Roumanie, étaient stables ou en augmentation et l'espèce était probablement stable partout.

Néanmoins, cette population n'a pas encore retrouvé ses effectifs antérieurs au déclin, et, par conséquent, l'espèce est provisoirement considérée comme affaiblie.

La France accueille entre 34 et 46% de l'effectif nicheur européen [bg2]. Ses effectifs y sont stables [bg33], mais son statut est encore considéré comme à surveiller [bg53]. Le Pic de Sharpe est aussi classé "A surveiller" sur la liste rouge des oiseaux nicheurs du Languedoc-Roussillon [2].

Menaces potentielles

Le Pic vert est particulièrement sensible à l'uniformisation des paysages agricoles induisant une extension des surfaces cultivées au détriment des surfaces toujours en herbe. Il pâtit de la disparition progressive de ses zones de reproduction et de nourrissage : haies, bosquets, prairies naturelles ou semi-naturelles et vergers de plein vent, où les vieux arbres sont éliminés et les herbages supplantés par les cultures. On peut y ajouter deux phénomènes concourant à réduire encore ses ressources en nourriture : l'utilisation de produits phytosanitaires (insecticides, herbicides...) ainsi que l'emploi d'engrais azotés ou de fortes doses de lisiers favorisant la croissance de l'herbe et, de ce fait, l'élimination des fourmilières par excès d'ombrage et d'humidité [bg53].

Propositions de gestion

La stabilité des effectifs français de Pic vert est en partie due à la croissance des zones boisées sur le territoire national, la situation variant selon les régions (boisements spontanés dans des régions touchées par la déprise agricole ou autre).

En milieu agricole, ses secteurs d'alimentation doivent être conservés en maintenant des prairies naturelles, des haies, des vergers avec des vieux arbres et des bocages au moyen de mesures agro-environnementales. L'entretien de parcelles en jachère par fauche permet de maintenir des zones d'alimentation riches en invertébrés, dont les fourmis. Pour les forêts de production, il est souhaitable que les méthodes sylvicoles intègrent les préoccupations de conservation de la biodiversité, en conservant des vieux arbres, des arbres avec des loges, des arbres morts soit isolés soit en bouquets.

À proximité des zones ouvertes à l'intérieur des massifs mais aussi sur les lisières, il est nécessaire de mettre en place des îlots de vieux bois (vieillesse ou sénescence) en nombre suffisant.

De manière générale, il convient d'éviter les traitements phytosanitaires et le broyage notamment sur les parcs et les talus routiers.

Études et recherches à développer

En raison de son caractère encore commun dans notre pays, le Pic vert suscite peu d'intérêt de la part des observateurs. De ce fait, les données quantitatives sont peu nombreuses et sont souvent imprécises [bg53]. Bien que classé "A surveiller" sur la liste rouge nationale, l'espèce ne bénéficie d'aucune enquête. La France, accueillant une part importante de l'effectif européen (souvent en déclin hors de nos frontières), a donc un rôle important à jouer dans la conservation de l'espèce. Il serait souhaitable d'établir au moins un programme de suivi à l'échelon national.

Bibliographie

1. BACKER, K. (1993).- *Identification Guide to European Non-Passerines*. BTO Guide 24. British Trust for Ornithology. 332 p.
2. COMITE MERIDIONALIS (2004).- Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis* 5: 18-24.
3. DEJONGHE, J.F. (1984).- *Les oiseaux de montagne*. Éditions du Point vétérinaire. 310 p.
4. DEL HOYO, J., ELLIOTT, A. & SARGATAL, J. (2002).- *Handbook of the birds of the world : jacamars to woodpeckers*. Vol. 7. Birdlife International. Lynx Edicions. 600 p.
5. GEROUDET, P. (1980).- *Les passereaux : du coucou aux corvidés*. Vol. 1. Delachaux et Niestlé. 235 p.
6. PERRINS, C. & CUISIN, M. (1987).- *Les oiseaux d'Europe*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, Paris. 320 p.

